

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE L'ALPHA :
CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION
"BERGERES GUERRIERES"

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - L'Alpha
JCG/ABO
Numéro : 2021-D-371

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,

VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2021 de Monsieur le Président subdélégant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de location passé entre la société GLENAT EDITIONS située 37 rue Servan à Grenoble, et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 – Le contrat prévoit que l'exposition « Bergères Guerrières » est présentée à l'Alpha du 23 novembre 2021 au 08 janvier 2022. Il y est précisé qu'elle est mise en location du 15 novembre 2021 au 14 février 2022 au plus tard.

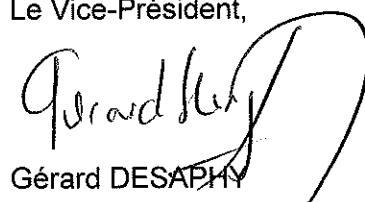
Article 3 – A titre exceptionnel, la location de l'exposition est accordée à GrandAngoulême à titre gracieux. Par ailleurs, GLENAT EDITIONS cède à GrandAngoulême pour l'Alpha, les droits de représentation publique et/ou privée des éléments de l'exposition pendant la durée du contrat.

Article 5 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **29 NOV. 2021**
Publié ou notifié,
Le **29 NOV. 2021**

Angoulême, le **29 NOV. 2021**

P/Le Président,
Le Vice-Président,


Gérard DESAPHY